

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°3

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 10 juin à 18h30, en salle plurivalente

Membres présents :

Mairie : M. Derippe

Enseignant(e)s : Mmes Artaux-Deloche, Renaux, Jaegle, Moggi, Eynard, Parendel, Rotat, Laure, Courtine, Perrel et M. Algive

Directrice : Mme Tona

Parents délégués : Mmes Cousin-Porcher, Glathoud, Rozier, Coppens, Despeignes, Ferey, Hinsinger, Vandevoorde, Durfort-Chevrot et M. Devis, Martin

DDEN : M. Meyran

Membres absents ou excusés :

Parent délégué : Mme Bilesimo

IEN : M. Ronchail

Mairie : M. Bussard, Mme Cochet, M. Braissand

L'assemblée désigne Véronique Perrel comme secrétaire de séance.

1. Rappel des dispositions du protocole sanitaire mis en place au sein de l'école

Pour rappel, la fermeture des écoles a été annoncée le mercredi 31 mars par le Président de la République pour une semaine. Ainsi, le mardi 6, le jeudi 8 et le vendredi 9 avril, il y a eu l'école à la maison (le lundi 5 étant férié, lundi de Pâques).

Cette semaine-là, un dispositif d'accueil pour les enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise a été mis en place au sein de l'école. Merci aux enseignants volontaires qui ont accueilli ces groupes d'élèves.

Depuis le retour des vacances de printemps le lundi 26 avril, de nouvelles dispositions ont été mises en place au sein de l'école. L'accueil des élèves à l'école se fait toujours dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur depuis le 1er février (il a été présenté lors du dernier conseil d'école en date du 5 février).

- La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves conduira désormais à la fermeture dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain, de la classe concernée quel que soit le niveau (classe maternelle ou classe élémentaire) pour une durée de 7 jours. Les responsables légaux des élèves seront immédiatement informés. L'apparition d'un cas confirmé parmi les personnels n'impliquera pas automatiquement la fermeture de la classe.

= à l'heure actuelle, l'école n'a pas été concernée par une fermeture de classe suite à un cas positif d'un élève.

- Le non-brassage des élèves est toujours obligatoire : à aucun moment de la journée (temps scolaire, cantine et garderie) les élèves de classes différentes ne seront mélangés : aucun décroisement entre les classes, suspension des inclusions des élèves ULIS dans les classes de référence jusqu'à la semaine dernière...

Depuis quelques jours, les élèves du regroupement ULIS peuvent finalement reprendre les inclusions dans leurs classes d'affectation.

Les sorties scolaires regroupant deux classes différentes sont possibles en respectant toujours les gestes barrières et en séparant les élèves dans le car (une classe à l'avant et une classe à l'arrière).

-Absence d'un enseignant sans remplacement : lorsqu'un enseignant absent ne pourra pas être remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes (comme nous le faisons auparavant). L'accueil des élèves de la classe concernée est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée éventuelle d'un professeur remplaçant.

= la semaine dernière, l'enseignante de la classe des PS/MS a été absente suite à une formation, elle n'a pas été remplacée donc nous avons demandé aux familles de garder les enfants. Nous sommes conscients des désagréments que cela peut causer mais nous sommes dans l'obligation de respecter le protocole. Merci aux parents pour leur compréhension. Pour information, un courrier de l'IEN concernant ce point a été transmis aux familles de l'école par l'intermédiaire des cahiers de liaison, à la fin du mois d'avril.

-Les parents des enfants doivent toujours surveiller la température de leurs enfants et s'abstenir d'envoyer à l'école les enfants fiévreux et/ou symptomatiques.

-Des autotests sont déployés au sein des écoles, au profit des personnels y travaillant (enseignants, ATSEM et AESH)

Depuis hier, le 9 juin 2021, quelques allègements sont mis en place notamment pour les séances EPS : les activités physiques et sportives qui, par leur nature, ne permettent pas le respect de la distanciation (par exemple les sports de contact) seront autorisées en extérieur pour les élèves d'un même groupe classe. A compter du 30 juin, ces activités seront également autorisées en intérieur pour les élèves d'un même groupe classe.

Au retour des vacances de la Toussaint, au mois de novembre, les élus d'Entrelacs ont pris la décision de ne pas autoriser les ATSEM des classes de maternelle à accompagner les sorties scolaires, dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus étant donné le contexte sanitaire tendu. Nous n'avons pas compris cette décision qui empêchait les ATSEM de participer aux différents moments de vie de la classe, étant donné qu'elles font partie intégrante de la classe, au même titre que l'enseignante. Nous avons donc écrit un courrier aux élus pour leur demander de revoir leur position mais nous n'avons pas obtenu de réponse positive de leur part.

Ainsi, les ATSEM n'ont pas pu accompagner les classes lors de la sortie neige, ni lors de la journée au Chéran pour la classe de GS/CP.

Avec la levée progressive actuelle des mesures sanitaires, les élus ont réétudié leur position et se sont prononcés pour la reprise de l'accompagnement des sorties par les ATSEM depuis le 19 mai 2021, dans le respect bien évidemment des gestes barrières et protocoles sanitaires en vigueur. C'est avec soulagement que les sorties scolaires de fin d'année pourront être organisées avec les ATSEM.

Cette année scolaire a été une nouvelle fois marquée par la succession de protocoles sanitaires qui ont occasionné de nombreux changements d'organisation aussi bien sur le temps scolaire (annulation des décloisonnements entre les différentes classes, organisation des récréations séparées et séances d'EPS limitées notamment...) et sur le temps périscolaire (garderie, cantine, nettoyage/désinfection). Merci aux enseignants pour leur adaptabilité face à ces protocoles sanitaires, merci aux ATSEM et au personnel de la cantine et de la garderie et merci à la mairie d'Entrelacs pour tout ce qui a été mis en place au cours de l'année.

Tout cela nous a permis de continuer de fonctionner du mieux possible, dans ce contexte inédit, tout en gardant toujours de la bienveillance envers les élèves qui ont eux aussi subi tous ces protocoles.

2. Bilan des sorties-projets des différentes classes

-classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP :

Les trois classes du bas sont parties au Revard pour une demi-journée de raquette à neige avec l'intervention d'un accompagnateur moyenne montagne. La sortie des PS-MS s'est déroulée le 23 mars au matin, celle des MS/GS le 12 mars après-midi et celle des GS/CP l'après-midi du 23 mars.

Nous ferons également une sortie de fin d'année au Parc des Epouvantails à Andilly le jeudi 24 juin (sortie financée par l'APE).

La classe de GS/CP a également participé aux ateliers du Chéran dans le cadre du programme « graines de rivières sauvages ». Elle a bénéficié d'une journée d'animation land art au sein de l'école le lundi 10 mai ainsi que d'une journée de découverte de la faune et flore entre le plan d'eau de Lescheraines et la cascade du Pissieu le mardi 18 mai. Ce programme a été financé par le Parc Naturel du Massif des Bauges et le SMIAC.

La classe de MS/GS travaille en ce moment sur des petits jeux d'orientation. Ce cycle sera conclu, si le temps le permet, par un jeu d'orientation sur Albens (pas très loin de l'école) le vendredi 2 juillet après-midi.

La bibliothécaire a continué ses lectures offertes en classe aux enfants de PS/MS une fois par mois, la dernière de l'année a eu lieu ce jeudi 10 juin.

Dans la volonté de partager un moment avec les parents à l'issue d'une année où nous n'avons pas pu ouvrir les portes aux familles comme nous l'aurions souhaité, les parents des classes du bas seront invités dans la cour de l'école et dans le respect des gestes barrières pour des temps de présentation de quelques chants (15-20min) :

PS/MS : vendredi 25 juin à 16h10

MS/ GS : lundi 28 juin à 16h10

GS/ CP : vendredi 2 juillet à 16h10

-classes de CP/CE1 et CE1 :

- 2 sorties « neige » : Saint-François de Sales, le 5 février et Le Revard, le 22 mars.

- cycle musique avec un intervenant de l'Atelier des Arts de La Biolle - financement grâce au budget fonctionnement de la mairie (tous les jeudis jusqu'à la fin d'année scolaire, avec une présentation des chants appris aux autres élèves de l'école pour clôturer le cycle) : 30 min par classe

- Cycle vélo avec Thierry Franzon tous les mardis après-midi (sauf le 29 juin)

- Deux interventions de M. Hébrard (association Kronos) dans les classes pour présenter Albens et l'école autrefois. Pour finir M. Hébrard nous emmènera faire une visite historique d'Albens les 21 et 22 juin

- Projet « libellules et corridors » (présentation du projet en classe, sortie aux étangs de Crosagny le 3 juin avec un intervenant FNE - France Nature Environnement, bilan du projet avec une élaboration d'affichage pour présenter ce projet au reste de l'école)

- Visite du château et du centre historique de Chambéry le mardi 29 juin. La visite du château "Bienvenue chez les seigneurs de Savoie" est organisée par le service Ville d'art et d'histoire de Chambéry.

- Nous souhaitons organiser la dernière semaine, des olympiades CP/CE1 et faire une sortie découverte de l'environnement proche en empruntant le nouveau sentier qui mène à la Deysse, si la météo le permet.

- classes de CE2 et CE2/CM1 :

Evénements passés ou en cours:

	activité	Lieu/date	Financement	Contenu
CE2 +	Natation	Aix - Aqualac Du 7 au 28 mai	Mairie	6 séances
	Intervention école des loisirs	Ecole - 29/03/21	APE	Qu'est-ce qu'un éditeur ?
CE2/CM1	Ski de fond	Le Revard - Crolles 5 séances- jeudis AM	Ecole : budget mairie + APE + familles	Début 4 mars, fin 1 ^{er} avril - Activité ski de fond
	Foot	City stade - Les jeudis du 20/05 au 24/06	X	6 séances par le FC Chambotte
	Intervention de M. Hebrard	21/05/21	x	Première guerre mondiale vue depuis Albens

Evénements à venir :

		Lieu/date	Financement	Contenu
CE2 + CE2/CM1	Sortie Chéran Avec le SMIAC et parc naturel régional des Bauges : Les ateliers de découverte du Chéran : Lescheraine et cascade de Pissieu	Cusy - M 15/06/21	x	-2AMM : faune et flore du Chéran -Photographe (à la place du projet de film d'animation) qui avec les contraintes sanitaires ne pourra pas se faire
	LIR - Compagnie médiévale de Savoie	A l'école les 24/25 juin	APE : 700 €	Danses médiévales, calligraphie, costumes, engins de siège
	Sortie Lovagny	21/06/21 - Gorges du Fier - Château de Montrottier	- Gorges : 3€ par enfant des familles - Château : APE + coop - car : APE	-Visite des gorges du Fier -Pique-nique dans le parc du château -Visite libre du château (chasse au trésor - livret) -Animation d'1 h par classe : « Tous en ordre ! » Désignés chevaliers, religieux ou paysans, les enfants découvrent les trois

			Coût total de la sortie : 879,80 €	ordres de la société médiévale au travers de trois thématiques ludiques et sensorielles : l'alimentation, le vêtement et le divertissement. Ils apprécieront aussi les différences entre hommes et femmes au Moyen Âge. Cet atelier les fera évoluer dans les espaces-clé du château, utiliser différents supports et leur permet d'interagir entre eux.
--	--	--	------------------------------------	--

-classes de CM1/CM2 et CM2 :

- Cycle de ski de fond au Revard à Crolles avec 5 séances. Merci aux parents, agréés ou non, qui ont accompagné les classes.
- Le lundi 2 mars, les deux classes ont bénéficié d'un atelier « Qu'est-ce qu'un éditeur ? » organisé par l'ECOLE DES LOISIRS ayant pour but d'expliquer aux enfants ce qu'est un éditeur et d'aborder les différents métiers qui entourent la fabrication d'un livre. Cette intervention a été financée par l'APE (à hauteur de 25€ par classe).
- Intervention de M.Hebrard de l'association Kronos d'ALBENS le mardi 25 mai sur la 1^{ère} guerre mondiale (témoignages de la population d'Albens, objets...).

Une visite du musée KRONOS à Albens aura certainement lieu avant la fin de l'année scolaire. La date reste encore à déterminer avec M.Hebrard.

- Durant 3 séances, Thierry Franzon, éducateur sportif, est intervenu dans les classes pour un cycle FRISBEE. Il doit normalement revenir d'ici la fin de l'année scolaire pour deux séances pour clôturer ce cycle en organisant notamment un match d'ultimate.
- Depuis le 20 mai et jusqu'au jeudi 24 juin, les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 bénéficient des interventions des éducateurs sportifs du club de football FC CHAMBOTTE pour un cycle FOOT A L'ECOLE.
- Le mardi 29 juin, nous avons prévu une sortie randonnée/spéléologie « Tannes et Glacières » sur le plateau du Margériaz. Un accompagnateur de montagne et un accompagnateur spécialisé en spéléologie nous aideront à encadrer les élèves pour cette sortie nature, qui sera intégralement financée par l'APE (à hauteur de 1 176€).
- Pas de visite du collège cette année encore à cause du protocole sanitaire.

-ULIS : arrêt des inclusions dans le cadre du « non-brassage des élèves » : même si elles sont devenues de nouveau possibles, des projets sont en cours et se termineront avec la classe : la participation au cycle ski de fond avec les classes de CM, le marché, le jardin et ses semis, la création d'un nichoir, la vente de plants, le projet autour de l'orientation au collège en ULIS ou SEGPA (psychologue, groupe de paroles avec le SESSAD, visite du collège).

Deux sorties seront organisées avec un transport en train (financement par l'APE) : l'une à Chambéry avec la visite notamment du muséum de l'Histoire Naturelle et l'autre à Annecy (visite du musée du Château, exposition Michel Ocelot).

3. Bilan de la coopérative scolaire 2020-2021

Pour rappel, les fonds collectés servent à améliorer la vie de l'école et de chaque classe en finançant partiellement ou en totalité les sorties, spectacles, animations et matériels ne pouvant être commandés sur les budgets de la mairie ou de l'APE.

Voici le bilan de la coopérative scolaire au 10 juin :

ENTREES :

Solde de l'année scolaire 2019/2020 : 639.63€

Cotisations des familles : 2 295€

Bénéfices des photos de classe : 2247.25€ (photos de classe + photos individuelles)

Reliquat ski de fond (absence d'élèves au cours du cycle) : 64.7€

TOTAL : 5 246.58€

DEPENSES :

Adhésion OCCE + Assurances OCCE : 500.95€

Frais bancaire (cotisation pour la carte de dépôt) : 9€

Dépenses diverses (achats divers de petits matériels pour la classe, financement partiel des sorties scolaires, livres, manuels pédagogiques....) : 1 711.38€ déjà prélevés + 409.07€ en attente = 2 120.45€

TOTAL : 2 630.40€ au 10/06

Solde au 11 juin 2020 : 2 616.18 € au 10/06/21

Ce solde ne prend pas encore en compte tous les achats des enseignants réalisés au cours de cette année scolaire, c'est pourquoi il reste autant sur notre compte. De nombreux achats n'ont pas encore été réglés et le seront très prochainement. De plus, nous gardons, comme chaque année, un reliquat pour commencer sereinement la nouvelle année scolaire, dès le mois de septembre.

Un nouveau bilan de la coopérative, actualisé, sera présenté au cours de l'année scolaire prochaine.

4. Subventions de la mairie : budget fonctionnement et budget investissement pour l'année 2021

Cette année, la mairie d'Entrelacs a mis en place un nouveau fonctionnement pour les différents budgets alloués aux écoles (dont le montant reste identique) sur la base de l'identification des besoins.

La mairie souhaite désormais fonctionner avec un budget prévisionnel de nos dépenses en fonctionnement.... C'est-à-dire : au lieu de nous allouer une enveloppe budgétaire (56 euros par enfant précédemment), il faudra que l'on réfléchisse en amont à nos besoins, en prévoyant au maximum tous nos achats et nos besoins pour l'année scolaire (ce ne sera plus en année civile mais en année scolaire pour une meilleure organisation)

L'idée est donc de ne plus avoir d'enveloppe à dépenser...même si des dépenses « imprévues » pourront être financées par la mairie (dans la limite d'un plafond).... Ce sera une approche plus par les besoins...

Ainsi, il y aura 4 sous-parties de ce budget fonctionnement : les fournitures scolaires, les petits équipements collectifs, les manuels scolaires/les livres de bibliothèque et le financement éventuel des sorties à la journée.

Dans le cadre du budget investissement, nous devons toujours établir une liste de besoins avec un ordre de priorité qui sera arbitrée ensuite par les élus, comme c'était déjà dans le cas précédemment. Cette année, la date limite pour transmettre nos besoins est le 30 juin. Nous demanderons certainement du mobilier de rangement, de nouvelles chaises pour remplacer celles qui sont cassées...

Entre 2021 et 2022, le parc de copieurs des différentes écoles d'Entrelacs sera renouvelé. Nous serons normalement dotés d'un copieur couleur, avec une maîtrise des consommations.

Autre nouveauté : le budget spécifique au soutien des projets pédagogiques. Jusqu'à maintenant, le budget fonctionnement que nous avons nous permettait aussi de financer une partie du transport du cycle ski de fond, les interventions du professeur de musique pour les CE1... Désormais, est mis en place un budget spécifique. L'arbitrage entre les différents projets des écoles d'Entrelacs sera fait par les élus.

Précisions données lors de la discussion durant la réunion :

- La directrice et les enseignants notent leurs inquiétudes concernant ce nouveau système de gestion des budget qui semble plus difficile à appréhender, en sachant qu'il est difficile d'anticiper nos dépenses, nos besoins et nos projets.
- Le conseil d'école ne pourra pas se prononcer sur ces projets, qui seront validés ou non par la mairie dans le cadre du budget spécifique au soutien des projets pédagogiques. Ces projets seront proposés en amont par l'équipe enseignante.
- La mairie essaiera d'équilibrer le budget entre les écoles d'une année sur l'autre, et prendra en compte également le nombre d'élèves. Les écoles devront se prononcer assez rapidement sur leurs projets pour que la mairie puisse les accepter. La mairie a la volonté de dynamiser les projets sur l'ensemble des écoles d'Entrelacs (6 écoles). La mairie nous demande de reproduire ce qu'on a fait cette année et nous referons le point l'année prochaine.

Exemple : organisation de Noël, très différente dans chaque école : le budget spécifique pour Noël était parfois utilisé pour autre chose, et il n'y pas d'uniformité entre les écoles d'Entrelacs. La mairie souhaite reprendre la main sur ce type de dépenses...

Cette année, notre école (comme les autres écoles d'Entrelacs) est éligible au plan de relance numérique mis en place par le ministère de l'Education Nationale afin de nous équiper en matériel informatique. Ainsi, nous avons demandé un pack de 8 tablettes avec claviers, des casques, des bornes WIFI à installer dans les classes pour connecter les tablettes, un meuble de stockage, des visualiseurs pour les classes d'élémentaire et un ordinateur portable pour le bureau de direction... Le dossier a été envoyé par la mairie à la fin du mois de mars et nous sommes toujours dans l'attente d'informations plus précises.

Réponse de la mairie : Notre école est éligible à ce plan de relance numérique et nous allons pouvoir lancer le projet ; cette demande faite par l'école est donc validée.

Merci à la commune d'Entrelacs de nous doter de budgets qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions matérielles avec des équipements de qualité.

5. Effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2021-2022

A l'heure actuelle, sont inscrits officiellement pour la rentrée scolaire prochaine 2021-2022 :

- **27 élèves de PS** Une visite d'école sera organisée pour ces nouveaux élèves le mardi soir 22 juin pour découvrir l'école et les classes.
- **19 MS**
- **24 GS**
- **27 CP**
- **26 CE1**
- **33 CE2**
- **30 CM1**
- **19 CM2**
- **10 élèves en ULIS** (6 départs dans le second degré en ULIS collège ou SEGPA pr cette fin

d'année, 7 arrivées)

Soit un total de 215 enfants avec l'ULIS, soit une moyenne de 24 élèves par classe avec les inclusions.

Précision de la mairie : Pas de suppression de classe cette année dans notre école ; mais une fermeture de classe est actée pour l'école des Allobroges pour la rentrée scolaire prochaine. La carte scolaire ne sera pas modifiée en espérant que cela soit bénéfique pour les 2 écoles. Il n'y a aucune dérogation à la carte scolaire.

Concernant la répartition des élèves, les listes des classes seront affichées, comme chaque année, le mardi soir, l'avant-veille de la rentrée, sur la baie vitrée de la bibliothèque. La rentrée aura lieu cette année le jeudi 2 septembre à 8h30.

6. Questions diverses

- **Est-il possible que le nom des parents accompagnateurs d'une sortie scolaire soit noté dans les cahiers de liaison des enfants en amont d'une sortie ?**

Réponse école : Non, nous ne communiquerons pas au préalable les noms des parents accompagnateurs lors d'une sortie scolaire. Le taux d'encadrement est toujours respecté, la validation des agréments dans le cadre d'une activité à encadrement renforcé (natation, ski, vélo...) est aussi bien évidemment vérifiée. A chaque sortie scolaire, nous remplissons un document officiel précisant l'organisation et l'encadrement de la sortie, chaque sortie scolaire est vérifiée et validée par la directrice par l'intermédiaire d'un formulaire informatique SORTIE SCO.

- **Est-ce que la mairie pourrait financer des intervenants en anglais sur le temps scolaire, comme c'est déjà le cas avec les interventions sportives de Thierry Franzon ?**

Réponse mairie : à voir dans le cadre des projets de l'école, éventuellement faire la demande à la mairie. L'anglais est une matière importante ; l'équipe enseignante peut demander une aide mais cela semble difficile de financer ces interventions par la mairie.

- **Message d'un parent d'élève : Je souhaite adresser par votre biais mes remerciements à la directrice, à Cécile (l'enseignante de mes enfants) ainsi qu'à toute l'équipe enseignante et au personnel de l'école et de la garderie. En effet ils ont su faire preuve d'une capacité d'adaptation incroyable pendant cette année si particulière. Bravo pour leur investissement !**

Merci pour ce mot qui nous fait très plaisir !

Tous les membres du conseil d'école (équipe enseignante, mairie et parents délégués) notent une satisfaction unanime dans les relations qui lient l'école, la mairie et les familles.

Depuis quelques années, il est de tradition de clôturer le conseil d'école en partageant un verre de l'amitié. Cette année, le contexte sanitaire ne nous permet malheureusement pas de le maintenir.

Le conseil d'école est clôturé à 19h55

Fanny Tona, la directrice de l'école

Véronique Perrel, la secrétaire